

Ces exonérations loin de servir l'emploi grèvent le budget de la sécu.

Le 1er octobre les retraité(es) étaient au rendez vous de la lutte.

60 000 retraités (es) se sont mobilisés pour exiger la revalorisation des pensions de 10% immédiatement, le développement des services publics sur l'ensemble du territoire et l'accès à la santé et aux soins pour tous.

Plus que jamais les retraités (es) doivent se mobiliser.

Christian TERRIEN

80 EME ANNIVERSAIRE DE L'EXÉCUTION DE JEAN DE NEYMAN

Qui est Jean de Neyman ?
Né à Paris, le 2 août 1914, de parents d'origine polonaise, il est professeur de physique. Sous le gouvernement de Vichy, Jean de Neyman, fils d'étranger, n'est pas repris dans l'enseignement public sous le gouvernement de Vichy et entre comme professeur au cours secondaire privé « Le Cid » à La Baule-Escoublac.

Il est communiste, soutient les mouvements Cégétistes dans son journal Le Prolo de la Bruche pendant ses études à Strasbourg et est profondément antifasciste. N'ayant pu trouver au début, le contact avec un groupe de résistants organisés, il mène une propagande intense contre l'occupant dans les milieux qu'il fréquente. Il devient un des animateurs de la Résistance dans la région nazairienne.

En mai 1944, il rentre dans la clandestinité et constitue une équipe de F.T.P. (Francs-tireurs et partisans) dont le lieu de résidence sera la ferme de Joseph Gergaud à Saint-Molf. L'activité du groupe est importante : actions de guérilla, captures d'équipements et d'armes, coupures, ruptures de câbles électriques et téléphoniques, sabotages de transformateurs et ouvrages militaires, destruction et désamorçage de mines, chasse aux Géorgiens pilliers de fermes, etc.
Le 17 août, non loin de la ferme, deux marins allemands déserteurs qui s'étaient joints au groupe sont surpris par une patrouille allemande.

L'un s'enfuit, mais l'autre est capturé. Jean essaie de le secourir en discutant avec les soldats, mais il est arrêté à son tour. Ils sont emmenés au château d'Heinlex à Saint-Nazaire.

Jean et le déserteur seront condamnés et fusillés par les nazis le 2 septembre 1944 près de ce lieu.

Un décret du 24 avril 1946, publié



au journal officiel en date du 17 mai 1946 attribue, à Jean, à titre posthume, la Médaille de la Résistance avec « Rosette ».

Trois temps forts

Il a été décidé de faire de cette année, un grand moment de commémoration. Quand je dis un grand moment, c'est un peu plus. La mémoire mise en exergue et l'hommage se sont

déroulés en trois temps forts : une exposition, une évocation artistique et une cérémonie officielle élargie avec plusieurs symboles. Des membres de la famille de Neyman étaient présents : Dominique de Neyman, la nièce de Jean, Claire Buchbinder, fille de Dominique accompagnée de sa propre fille Hannah Stapf. L'évènement a eu un tel écho que nous avons eu la présence de la petite-fille du fermier Joseph Gergaud, Martine Sabel (née Gergaud), accompagnée de son mari Dominique, avec qui le groupe a pu faire connaissance !

La préparation a demandé près d'un an au Groupe JdN 2024 avec l'appui de collectivités, autres associations (telle celle du Photo-Vidéo Club des Cheminots de Nantes entre autres !) et musées.

Groupe JDN :

Le Collectif Jean de Neyman, le Comité Départemental du Souvenir des Fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure (Comité du souvenir), l'Association de recherche et d'études sur le mouvement ouvrier dans la région de Saint-Nazaire (ARÉMORS) et du P.C.F. local

Du 2 au 14 septembre 2024 exposition à l'Hôtel de ville de St Nazaire :

L'inauguration s'est tenue en mairie le 5 septembre avec près d'une centaine d'invités présents. « Saint-Nazaire se doit de commémorer ce grand homme. 80 ans après sa mort,

la figure de Jean de Neyman ne peut disparaître. Il reste un modèle pour tous ceux qui aspirent à un idéal de justice et de progrès », déclara David Samzun, maire de la ville. Christian Retailleau, pour le Groupe JdN 2024, souligna l'importance « du travail de mémoire donc, encore et toujours, pour que la jeunesse d'aujourd'hui s'approprie la connaissance du passé et s'en serve pour combattre le racisme, l'antisémitisme, la haine de l'étranger et de l'autre, et pour construire une société d'égalité, de tolérance et de solidarité. »

Vendredi 4 septembre 2024 : évocation historique

Sous la houlette de Christophe Rouxel, metteur en scène, c'est l'évocation artistique « Jean de Neyman, héros de son temps pour notre temps », donnée gratuitement devant 200 spectatrices et spectateurs qui a provoquée l'émotion de toutes et tous. Sous la Halle Sud, à Saint-Nazaire, 120 actrices et acteurs amateurs et professionnels, dont la chorale des Amis de la Chanson, une

pianiste et une chanteuse, sous une régie professionnelle, ont fait vibrer l'ensemble des personnes présentes, dont la famille de Neyman. L'évocation s'est terminée par la lecture, à plusieurs voix, de l'intégralité de la dernière lettre de Jean, ainsi le spectacle s'est terminé sur ses dernières phrases : « En vous embrassant, mes chéris, je vous écris la conclusion de ma vie, entre les deux morales célèbres : il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer – et : toute la sagesse humaine tient dans deux mots : attendre et espérer, il y a de la place pour ma synthèse : tout le bonheur de l'homme tient dans ce devoir : agir et espérer. »

Samedi 5 septembre 2024 : cérémonie commémorative

Le ton solennel, devant 120 personnes, prenait place avec un discours orienté sur la mémoire, du Comité du souvenir, par Christian Retailleau, son président, et plus politique du P.C.F., par Cédric Turcas, secrétaire de la cellule locale et en témoignage et remerciements

par Claire Buchbinder, petite-nièce de Jean, pour le famille de Neyman.

Le dépôt de gerbes au pied de la stèle s'est déroulé avec Véronique Mahé, Catherine Rougé et Françoise Cabon pour celle du P.C.F., Christian Retailleau, Joël Busson, Serge Adry et Jean-Luc Le Drenn pour celle de l'Amicale et les comités du souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes, Matthias Tavel, député de la Loire-Atlantique, Lydie Mahé pour celle de la municipalité.

La minute de silence a laissé place à un ensemble de musiciens avec «La Philharmonie des Deux Mondes», orchestre à cordes composé de neuf musiciennes et musiciens sous la direction de Philippe Hui. Ils ont interprété La Marseillaise et Le Chant des Partisans repris par toutes et tous. Puis une série de compositions, dites de musique classique, a été interprétée.

Patrice MOREL



DE LA LUTTE SYNDICALE UNITAIRE CONTRE LA REFORME DES RETRAITES À LA NAISSANCE DU NOUVEAU FRONT POPULAIRE...

La lutte unitaire à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales contre la réforme des retraites (64 ans) a montré que **l'UNITÉ sur les revendications est possible, même avec des organisations syndicales différentes, dès l'instant que celles-ci répondent aux aspirations des travailleurs. Cette unité a tenu jusqu'au bout.**

Malheureusement, MACRON est passé outre, il a poursuivi sa politique dévastatrice, avec la complicité du patronat.

Qu'a-t-il manqué lors de ses multiples manifestations contre la réforme des retraites, pour que les

revendications aboutissent ?

Il a manqué la GRÈVE (trop peu de secteurs, à part les cheminots et l'énergie, ont cessé le travail)... **Il a manqué le blocage de l'économie comme cela s'est produit en 1936 ou en 1968.**

On peut bien manifester, le patronat et les financiers s'en fichent. Tant qu'on ne touche pas à leur dividendes, résultant de l'économie, ils poursuivent imperturbables l'exploitation des travailleurs.

Les élections européennes qui ont vu une progression du rassemblement national mais une déculottée pour

le clan MACRON, **celui-ci décide la dissolution de l'Assemblée Nationale...**

Devant le risque d'une victoire du Rassemblement National, les partis de gauche (LFI – PS- ECOLOGISTES-PCF) ont élaboré le programme du NOUVEAU FRONT POPULAIRE, qui reprenait une grande partie des revendications syndicales unitaires :

- Abolition de la réforme des retraites
- Abolition de la réforme de l'assurance chômage
- Augmentations des salaires
- Défense des Services Publics